

PAR COURRIEL

Québec, le 22 octobre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Ministère de la Justice
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition déposée par la députée de D'Arcy-McGee

Monsieur le Leader parlementaire,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée par M^{me} Elisabeth Prass, le 11 septembre dernier concernant la reconnaissance des contraintes sévères à l'emploi (CSE) pour les personnes ayant un diagnostic d'autisme ou ayant des troubles graves de santé mentale.

Pour rappel, la liste des diagnostics évidents est un outil administratif visant une reconnaissance automatique d'une CSE. D'abord, il est essentiel de rappeler que, même si la condition du demandeur n'est pas sur la liste, elle peut être reconnue à la suite d'une évaluation par le Centre de service et d'évaluation médicale et socioprofessionnelle du Ministère. De plus, le fait qu'une condition s'y trouve ou non ne reflète pas les difficultés qu'une personne rencontre, mais plutôt le consensus scientifique quant au pronostic de cette condition.

Ainsi, la liste a été révisée afin de s'assurer de sa cohérence avec les progrès médicaux réalisés. Comme vous le savez peut-être, la prise en charge des troubles envahissants du développement a grandement évolué dans les vingt dernières années, moment de la dernière révision de la liste. C'est donc ce qui a été considéré, tant par les médecins évaluateurs du Ministère que par les médecins du réseau de la santé et des services sociaux qui ont été consultés dans le cadre des travaux de révision de la liste.

Par ailleurs, le projet de loi 71, déposé à l'Assemblée nationale le 11 septembre dernier, vise notamment à transformer les contraintes à l'emploi en contraintes de santé, de manière à prendre en compte de façon globale les enjeux que les personnes rencontrent. En élargissant à d'autres professionnels de la santé et des services sociaux le processus de reconnaissance des contraintes sévères, celui-ci s'en trouvera, je l'espère, facilité pour ces personnes.

...2

La situation particulière des diagnostics sur le spectre de l'autisme est connue des équipes au Ministère. À cet égard, des travaux sont en cours afin de prendre en compte les enjeux soulevés.

Enfin, je prends acte des demandes contenues dans la pétition. Les travaux pour moderniser l'assistance sociale continueront après l'adoption du projet de loi.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes plus sincères salutations.

La ministre responsable,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Chantal Rouleau', with a long horizontal flourish extending to the right.

Chantal Rouleau